

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.-	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.-	13.-	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.-	11.-	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.25
Cpte de chèques postaux No II c 84			

ANNONCES:
(Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.85
Réclame	0.60	0.70	0.60
S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.			

Dans votre intérêt

N'oubliez pas...

de nous visiter avant de faire vos achats d'Etrennes de Noël et Nouvel-An à des prix sans concurrence

Grand choix en cadeaux utiles

Grand choix en Jouets soignés

Gilet laine fantaisie
Pour Dames et Messieurs
Grand choix

Echarpes, Cache-col
Laine, Cachemire
Soie et Jersey
Pour Dames et Messieurs

Chaussettes fantaisie
Laine, Fil d'Ecosse
Soie, Coton
Prix Réclame

Bas pour Dames
Teintes mode
GRAND CHOIX
Prix Réclame

Cravates à nouer
Pour Messieurs
Pochettes
Tous coloris

Chemiserie
Superbe choix
MANCHETTES
FAUX-COLS

Lingerie pour Dames
Sous-vêtements
Laine et Molleton
Prix exceptionnel

Rue des Portes-Neuves
Se recommande:

MAGASIN ALF. FERRERO - SION

La Maison expose tous les Samedis devant l'Hôtel-de-Ville

Rue des Portes-Neuves
Se recommande:

Travail facile et lucratif

pour hommes et dames.
Gain de 10 à 20 fr. par jour pas de timbres pour réponse, pas d'honoraires à payer.
Ecrire: COMBES, 8, GRAND Rue, GENEVE.

On demande

à louer, pour saison d'hiver, aux Mayens de Sion, chambre, éventuellement avec cuisine. S'a dresser Maurice EBINER, rue du Rhône, SION.

A vendre



une belle vache race tachetée, prête au veau. S'adresser chez Jos-Marie MORATH, Bramois.

Chataignes

de 1re qualité, fraîches, en sac de 10 kilos, à fr. 3.30. A partir de 50 kilos, à 30 centimes le kilo, contre remboursement.
Export de produits agricoles Magadino, Tessin.

Pianos, Harmoniums,

des meilleures marques, Vente, échange, location, réparations, accordages. Facilités de paiement.
H. Hallenbarter, Sion.

Paille pressée Scories Thomas

par wagon et au détail.
Gustave Dubuis, Sion
Téléphone 140.



Le tout 510 francs franco gare C.F.F. 1 armoire 2 portes, 1 table ronde, 4 chaises, 1 canapé-lit, 1 lit 2 places, sommier matelas, duvet, 1 table de nuit 1 table de cuisine, 4 tabourets 1 glace. POCHON FRERES S.A. 13 Grand St-Jean 13, Lausanne

La Centrale de la Sauvagine à YVERDON

avise Messieurs les Chasseurs et taupiers qu'elle paie plus cher que partout ailleurs les peaux de renards, fouines, martres, putois, blaireaux, chats, lièvres, lapins et taupes d'hiver. Apportez-les ou envoyez-les par la poste, le règlement se fait au retour du courrier.
Alfred REYMOND, YVERDON
Téléph. 1.55 et 2.19.

"Singer"

Machines à coudre marque universelle
très bonnes conditions, réelles garanties. Métrailer Français, représentant, Bramois. Dépôt à Sion: Grenette, Lugenburg, meubles.

Cinéma chez soi

Appareil Pathé-Baby mod. 1927 prêt à fonctionner, frs. 90.— Occasion depuis f. 45.— Payable 20 frs. par mois. Plus de 3000 films à louer depuis 15 cts. par semaine. Films de 100 m. pour Pathé-Baby (durée 25 minutes). CATALOGUES GRATIS.
Achat, Echange, Transformation Pathé-Baby Soolaire, Estavayer

A l'occasion de Noël et Nouvel-An faites des

Cadeaux utiles

Pour Dames

Lingerie fine: parures en macco, opaline, toile de soie, jersey-soie, crêpe de chine (blanc et couleur).
Bas fil d'écosse, laine, laine et soie (teintes mode).
Gants en tissus, laine, peau de suède, peau fourrée et non fourrée.
Guêtres (coloris modes),
Gilets laine et soie.
Pullover (superbes dessins).
Sous-vêtements: camisoles, pantalons-sport, laine et laine et soie.
Echarpes de laine.
Mouchoirs coton, mi-fil et fil (avec et sans initiales (Pochettes).
Parapluies (beau choix).
Services à thé en coton, mi-fil et fil.
Broderies: Nappes, napperons, coussins, chemins de table, etc., brodés à la main.

Pour Messieurs

Chemiserie (dernières nouveautés).
Cols et manchettes (nouveaux modèles).
Cravates, Pochettes, Cache-cols (immense choix).
Chaussettes fantaisie en fil d'écosse, laine, laine et soie.
Gants en tissus, peau de suède, peau fourrée et non fourrée.
Guêtres (coloris modes).
Gilets et Pullover (superbe choix).
Sous-vêtements en coton et laine.
Mouchoirs en coton, mi-fil et fil (avec et sans initiales).
Parapluies.



Magasin M. Huber-Anthanmatten
(ancien Magasin Soeurs Gérodet) Sion
En face de l'Hôtel de Ville



Le Chocolat des Fêtes

Noël

Oh! maman, viens voir, le « BON MARCHÉ » se trouve chez FERRERO, à la Rue du Rhône, 20, SION, tu trouveras toujours le plus grand choix en garnitures d'arbres de Noël et jouets d'enfants, jeux de sociétés, etc. Tu sais que c'est la plus ancienne maison pour ces articles, ainsi que Mercerie, Bonneterie, Casquettes, Parapluies, etc., etc.

Mesdames! avant de faire vos achats, demandez nos prix, visitez et comparez, vous serez certaines qu'aucune Maison de la place puissent nous faire concurrence.

Bien heureux celui qui se procure du bonheur

par une économie intelligente. Au lieu d'acheter des mélanges de cafés chers, aux noms pompeux, faites emploi du café de malt Kathreiner Kneipp, qui est sain et de prix modique. Si c'est nécessaire, ajoutez-y vous-même temps un gros avantage pour la santé de votre famille.
Du-café que vous boirez, dépendra votre santé!

Fabrique de Drap

(Aebi & Zinsli) à SENNWALD (Ct. St-Gall)
fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, laine à tricoter et Couvertures
Prix réduits. On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de moutons. — Echantillons franco.

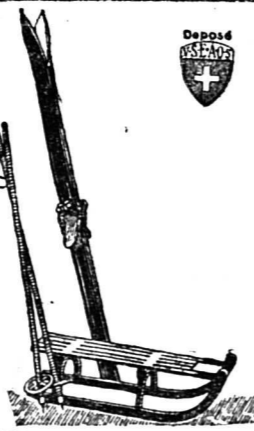
Luges

Skis Patins

ainsi que tous les accessoires

Crampons à glace Raquettes à neige

Pfefferlé & Cie, Sion



Boucherie Roup

Rue de Carouge 36 - GENEVE - Rue de Carouge 36

Téléphone Stand 2059
Expédie par retour du courrier:
Bœuf à rôtir de fr. 2.50 à 2.60
Bouilli depuis 2.20
Graisse de Rognon 1.50
Cuisses ou derrière pour saler 2.20
Viande désossée pour charcuterie 2.20

E. REINHARDT "Sports"

Grande Exposition d'Etrennes

pour Dames, Messieurs et enfants

Chemiserie - Bonneterie - Jouets

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

Grand-Pont Louis Gaillard Sion
Tous les jours, dès la première heure: Petits pains et spécialités de croissants parisiens, croissants fourrés.
Pains aux raisins et Gougolop
Gâteaux aux fruits - Tourtes en tous genres
Prix spéciaux pour Hôtels et Restaurants
Envoi par poste Service à domicile
Pâtisserie ouverte le dimanche Téléphone No 238

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genre

TAMPONS

Marc GESSLER, Sion

Les Dieux s'en vont-ils ?

La conférence du Rd. Père Henusse

Il est des sentiments qui sommeillent en nous-mêmes et que les plus simples d'entre nous n'ont jamais soupçonnés. Mais qu'une voix prenante s'éleva tout à coup et les voilà profondément émus de découvrir leur âme. Le problème de la vie apparaît si troublant et si vaste que les mains cherchent avidement un point d'appui, que les yeux s'ouvrent, qu'on a conscience d'avoir au cœur un monde de tendresse. Le père Henusse a parlé. Les convaincus l'ont applaudi, les autres: les inquiets dont nous sommes l'ont remercié d'un regard. Cette peine qui nous est propre, il l'a bien su traduire, ses mots ne blessèrent point mais apaisèrent, son doigt nous indiqua la route. Parce qu'il a réfléchi, il sait dans quelle agitation d'idées la jeunesse vit, il sait pourquoi la foi lui manque et quelle en souffre, alors il la console avec sérénité, de sa voix grave.

Un instant, le rythme monotone des soirées s'est rompu, le vertige de l'inconnu a saisi l'auditoire et l'orateur posa la question brève: « Les dieux s'en vont-ils ? »

Il faudrait reprendre point par point son argumentation puissante, transcrire fidèlement la pensée et le geste, donner le discours tel qu'il fut. C'est impossible, hélas! Et seules des notes prises à la hâte nous permettront d'en faire entendre un écho trop atténué. Qu'on nous pardonne donc.

D'où vient-elle cette parole tant de fois mal interprétée: « Les dieux s'en vont ». Que veut-elle signifier? Le sens que les publicistes lui attribuent est-il exact? Marque-t-elle vraiment la ruine du sentiment religieux? Pas du tout. On la retrouve dans Tacite qui peint le siège de Jérusalem. Les idoles étaient dans le temple, soudain un tumulte s'éleva, des hommes désespérés s'enfuirent, les belles statues des dieux tremblèrent sur leurs socles, tombent et se brisent. Alors c'est la panique, un cri monte: les dieux s'en vont! Les assaillants triomphent, la place est libre, le temple est vide, les dieux s'en sont allés. Mais ce cri jeté là ne témoigne pas d'un manque de foi. Il renferme une immense détresse; c'est le contraire aujourd'hui qu'on lui fait exprimer. Les philosophes modernes s'imaginent que la science deviendra la religion de l'avenir et qu'elle remplacera l'ancienne. Auguste Comte, fondateur du positivisme, divise l'humanité en trois âges: dans le premier, l'âge religieux, l'homme considérant Dieu, les choses et sa propre nature, conclut à la nécessité d'une croyance. Dans le deuxième, l'homme essaie de résoudre le problème où il vit, selon les lois de la métaphysique. Dans le troisième enfin, l'homme placé dans les mêmes conditions s'observe, réfléchit, examine les rapports des choses entre elles mais s'abstient de juger. Il reste dans l'expectative. Naturellement, ses âges ne se partagent pas brutalement.

L'évolution ne s'accomplit pas du jour au lendemain et voilà comment à notre époque — dit Auguste Comte — on peut fort bien trouver des vestiges des deux premiers âges. Ce sont des îlots qui se perdront bientôt à mesure que s'affirmera l'âge du positivisme. La religion s'oppose à la science, ajoute-t-il, il appartient aux mathématiciens d'éclaircir les énigmes. A l'époque où l'on répandait de semblables théories, on crut un instant qu'on allait expliquer le monde par des chiffres, l'offensive fut persuasive et fin d'année, mais la victoire manquée. Il fallut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que l'on s'était leurré. La science, en dépit de ses merveilleux progrès ne satisfait pas l'âme. Néanmoins, il serait faux de l'opposer à la religion, ce sont des domaines différents, voilà tout. L'esprit scientifique peut devenir un danger: un savant qui passe sa vie entière à découvrir des phénomènes, à papé à matière se trouve désorienté quand on lui propose des dogmes. Ce champ nouveau n'est plus à portée de sa main. Il sourit alors, jugeant anormaux ceux qui ne lui ressemblent pas, quand l'anormal c'est lui. A côté du savant, d'autres ont suivi le mouvement créé par Auguste Comte et sacrifient à cette mode. Ceux-là sont encore plus à plaindre. Durant la guerre il était d'usage d'indiquer au chevet des lits des blessés leur religion à fin qu'on pût appeler auprès d'eux le prêtre ou le pasteur.

C'est avec tristesse que l'on constatait alors le nombre de soldats qui ne croyaient à rien. Voilà des hommes jeunes, dont la préoccupation avait été de gratter la terre, de peiner pour gagner leur vie, de souffrir, et qui après s'être courbés constamment vers le sol arrivaient au moment suprême sans un idéal dans les yeux. Pour quel rêve avaient-ils dépensé leurs forces? Pour aucun. Et quand on leur demandait leur profession de foi, à l'heure où tout allait sombrer pour eux, ils n'avaient qu'un mot à répondre: pas de religion.

Ces cas, pourtant, ne prouvent pas que le sentiment religieux soit éteint. Ainsi l'idée monarchique disparaît, elle qui durant des siècles était intimement liée à la doctrine catholique. L'Action française et son équipe d'artistes ne parvient pas à restaurer la monarchie. Les rois s'en vont, mais parce qu'une idée venue d'une autre idée passe, cela signifie-t-il que l'idée-mère soit perdue? Non point.

La religion vivra car elle demeure la raison d'être de notre vie ou de notre mort. Au cinquième siècle avant Jésus-Christ déjà l'esprit en avait perdu les Athéniens, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on annonce la fin de Dieu. Pourtant, les convictions subsistent. Il est des sentiments primaires que rien ne peut détruire; la religion comme l'ameur en est un. Il existe des femmes dénaturées qui renient leur rôle principal, qui s'é-

mancipent au point de railler la maternité, d'étouffer en leur cœur la tendresse pour l'enfant, mais elles constituent l'exception malgré tout. Les sentiments secondaires seuls sont susceptibles de disparaître. Le patriotisme, par exemple, ne nous est pas inné; rien n'empêcherait donc qu'une autre chose le remplaçât un jour, mais l'amour!

L'amour, comme la religion, fait partie intégrale de notre nature humaine. On ampute des organes accessoires, on garde les organes nécessaires tant physiques que moraux. Bien des croyances s'altèrent ou se modifient, des défaillances se multiplient parmi les êtres, les dieux s'en vont peut-être... Dieu reste.

III
Le sentiment religieux ne s'évanouira jamais. Quel est-il? D'où vient-il? Du dehors ou du dedans? Psychologiquement parlant il naît chez l'homme de l'intuition de sa misère. A peine sortons-nous de l'enfance que la poussée de sang vous jette en avant et l'on part. L'on part les mains tendues vers le bonheur. Toute notre jeunesse nous permet d'espérer et puis quand on l'a saisie, le rêve pour lequel on a vibré si fort, il disparaît. La déception est au bout de l'effort, et si même nous n'étions pas désenchantés notre élan se briserait bientôt. La mort est là qui nous attend.

N'est-ce pas terrible, cela, n'est-il pas naturel qu'on veuille se libérer de l'obsession que l'idée d'un salut surgisse en notre esprit? Mais, à côté de notre misère propre, une autre s'éleva plus pitoyable encore: la misère sociale. Ici-bas, le faible est toujours subordonné au fort, la haine gronde. Quand le maître lacère, à coups de fouet, un esclave innocent, celui-ci souffre dans sa chair; soyez assurés cependant que son cœur surtout est blessé. Il se révolte sourdement et le monde entier, les yeux fixés sur lui, s'écrie: « Tu as raison, grince des dents, serre les poings, l'heure de la délivrance approche, et nous te vengerons. »

L'esclavage est tombé, néanmoins nous ne sommes pas libres. L'injustice continue à se perpétuer de siècles en siècles, les jeux hypocrites de la diplomatie remplacent les châliments passés. Dès lors, de deux choses l'une: ou le monde est une œuvre manquée, la vie une farce saignée qu'un suicide collectif doit terminer, ou bien un Dieu intègre punira les méchants et récompensera les bons. Voilà le di'enne. Prenez l'homme le plus heureux du monde, il a une femme charmante, des enfants délicieux, il est riche, son palais s'ouvre sur un jardin superbe, il chasse, il pêche, il assiste aux séances de la Société des Nations, et après? Il finira bien par se poser la question lancinante: « A quoi bon? » Le grand Tolstoï lui-même n'y a point échappé, il dut cacher ses armes pour ne pas se tuer. Non, la science ni l'insouciance ne donnent le bonheur, il faut chercher plus haut. Edison se vantait ces jours-ci de découvrir une plaque si sensible que le roi permettrait de percevoir les rumeurs du royaume des ombres. Qu'Edison laisse en paix son génie, la meilleure plaque microphonique, c'est encore l'âme humaine.

Les recherches des savants pour établir une communication entre les vivants et les morts prouvent que le sentiment religieux n'est pas perdu. Au milieu de toutes les aspirations diverses, de toutes les luttes, de toutes les detresses qui nous accablent, une idée reste: celle d'une puissance éternelle qui nous commande.

Jésus-Christ l'a dit dans son langage simple: les choses disparaîtront et les astres, et la terre et ce qui nous entoure; mais il est une chose qui ne passera point:

Ma parole...
Telle fut, imparfaitement résumée, cette conférence inoubliable. Il nous a paru bon puisque Noël approche, de lui consacrer la place d'honneur dans ce journal. Peut-être quelques-uns trouveront-ils, comme nous, une consolation à la méditer, et peut-être la paix.

André Marcel.

EN MARGE DE LA CONFERENCE HENUSSE

Sous les auspices des « Amitiés Belgo-Suisse », le Père Henusse a donné hier mardi une conférence.

On sait que le Père Henusse est un orateur de grande envergure. Comme l'a souligné M. J. C. de Courten, sa prodigieuse éloquence a soulevé l'enthousiasme dans l'église de la Madeleine, à Paris, dans diverses villes françaises et belges.

C'était donc pour nous une fortune rare de l'entendre. Le public intellectuel séduisit à su quel fin régal littéraire l'attendait, et la petite grande salle du Casino fut bientôt remplie d'un auditoire attentif.

Nous donnons ci-dessus une analyse de la conférence proprement dite; nous nous bornons donc à exprimer notre reconnaissance, tant au père Henusse qu'aux organisateurs, soit le comte de la Boëssière, en séjour à Montana et M. J. C. de Courten, de nous avoir procuré cette délicate et pure jouissance de l'esprit.

Cette audition contribuera naturellement à fertiliser l'amié qui existe à l'état latent entre les petits pays, la Belgique et la Suisse. Quand on a entendu un orateur pareil, l'on sent germer ou s'élargir en son cœur une sympathie réelle pour la patrie qui produit de tels hommes.

Nous croyons pouvoir annoncer à nos lecteurs que nous aurons la joie très grande d'entendre à nouveau l'illustre Jésuite. Espérons que ce sera alors dans une salle plus vaste et que plus nombreux seront les esprits qui pourront profiter d'un semblable bonheur.

SUISSE

LA GRIPPE

La grippe sévit à peu près dans tous les cantons. On a dû fermer les écoles à Berne, Zurich, Genève, et ailleurs. A Bâle, la grippe a pris une telle extension que l'hôpital des Bourgeois est plein et qu'on a dû ouvrir un hôpital auxiliaire. Cependant, jusqu'à présent tous les cas de grippe signalés sont bénins.

Le caractère de cette épidémie n'a pas la gravité de celle de 1918, mais la maladie est par contre extrêmement contagieuse et diffère absolument de la grippe saisonnière.

Comme il vaut mieux prévenir que guérir, un certain nombre de précautions élémentaires s'imposent. Lorsqu'un cas se produit, le malade doit être immédiatement isolé et les autres membres de la famille devront autant possible éviter d'assister à des réunions, spectacles, etc.

CHEVREUIL EN BALLADE

L'autre jour, un jeune chevreuil, traqué sans doute par des chiens, a quitté la forêt protectrice et est venu se ballader en pleine ville d'Aigle. Le gracieux animal est descendu l'avenue du Cloître, la place du Marché, la rue du Midi, a filé à toute allure dans la direction de l'Aiglon et de là dans la plaine.

EXPLOITATION DES C. F. F.

Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux résultats de la période correspondante de 1925. Recettes pour le mois de novembre fr. 28,680,000 (28,729,532); recettes pour les 11 premiers mois de l'année: francs 343,809,114 (352,962,693).

Dépenses pour le mois de novembre frs. 20,807,000 (21,162,827); dépenses pour les 11 premiers mois de l'année frs. 235 millions 47,580 (236,246,984).

Excédent des recettes d'exploitation sur les dépenses d'exploitation en novembre francs 7,773,000 (7,566,705) et pour la période du 1er janvier au 30 novembre fr. 108 millions 261,534 (116,751,709).

POUR NOTRE APPROVISIONNEMENT EN BLÉ

La commission du Conseil des Etats pour l'approvisionnement du pays en blé, propose au Conseil des Etats, concernant la motion Duff, de prendre l'arrêté suivant:

Le Conseil des Etats, Considérant que dans les séances du Conseil national des 13 et 14 décembre et dans celle du Conseil des Etats de ce jour, le Conseil fédéral a chargé le chef du département de l'économie publique de déclarer:

1. Que le Conseil fédéral est disposé à préparer immédiatement un arrêté fédéral urgent maintenant provisoirement le régime actuel du blé, étant entendu que cet arrêté sera d'une durée aussi courte que possible et exactement délimitée;

2. Que le projet d'arrêté fédéral urgent sera soumis à l'assemblée fédérale avant la session de printemps;

Considérant, en outre, que la durée de la période transitoire ne pourra être fixée d'une manière définitive qu'à la suite du débat sur l'arrêté fédéral urgent et que ce délai n'est pas préjugé par la présente décision.

Arrêté: Le Conseil des Etats adhère à la décision du Conseil national du 14 décembre 1926 dont la teneur suit:

Le Conseil fédéral est invité à préparer un projet d'arrêté fédéral urgent maintenant provisoirement le régime actuel du blé.

LES CHUTES DE NEIGE

Depuis lundi, il neige en abondance sur tout le plateau suisse jusque dans les plus basses régions, où, ce matin, la neige atteignait une épaisseur de 5 à 10 centimètres. Il neige plus fort encore dans les montagnes. Dans les régions moyennes supérieures, on signale de 15 à 20 centimètres de neige fraîche.

Au sud des Alpes, le temps est clair, et jusqu'à présent, la neige n'a pas encore fait son apparition.

LETTRE VAUDOISE

(Corr. part.) Les résultats de la votation du 5 décembre sur le monopole des céréales ont jeté une vague de tristesse et de profonde déception sur toute la campagne vaudoise. Les cultivateurs du blé qui avaient fait tout leur devoir pendant la longue période de guerre en assurant le ravitaillement du pays, n'osent envisager l'avenir de la culture du blé avec autant de sécurité qu'ils eussent pu le faire si le monopole avait été maintenu.

Dans les circonstances actuelles, devant une surproduction animale et en pleine crise laitière, le canton de Vaud, qui est une terre à blé, se demande comment à l'avenir il écoulera son blé. Ce n'est ni une prime à la culture, ni une prime à la moiture qui lui permettra de vendre ses céréales, et c'est là le grand point d'interrogation.

Aussi les producteurs de blé ont-ils avec plaisir la décision du Conseil d'Etat, qui le lendemain même de la votation se réunissait pour prendre position, et décidait de sauvegarder la situation du blé dans le canton par tous les moyens. D'après les longs discours tenus tous ces jours aux Chambres fédérales, on peut prévoir que la solution sera difficile voire même impossible à trouver, c'est aux adversaires du monopole de montrer que leurs promesses n'étaient pas vaines.

Le mois de décembre est l'époque de la mise des vins de la Commune de Lausanne et de ceux de la Commune d'Aigle.

Les 15,000 litres de vin récoltés en 1926 dans les vignes que possède la Commune

d'Aigle, exposés aux enchères publiques, se sont vendus de fr. 2,99 à fr. 3,42 le litre, soit au prix moyen de fr. 3,21 le litre. Le vin des hospices cantonaux ont trouvé preneurs à raison de fr. 3,01 le litre. Le prix moyen offert pour les Dézaley de la ville était de fr. 3,31, pour le Clos des Moines, pour le Burignon 2,22 et pour ceux de Mont-la-Ville 1,33.

Nous croyons, à notre humble avis, que ce système de mise est malheureux. Ce sont des vins de premier choix qui sont mis aux enchères, chaque cafetier veut en avoir sa part, pour cette raison ils surenchérisent les uns sur les autres, les prix deviennent exagérés et le prix de vente des vins moyens est complètement faussé. Les marchands n'osent plus ou ne veulent plus acheter et les vins courants restent dans les caves.

De quelques-uns des villages viticoles s'élevaient d'amères plaintes, car il est impossible de vendre et de réaliser des fonds si nécessaires en ce moment de l'année.

Aggravant encore la mévente des vins, il y a lieu d'ajouter le change qui favorise l'entrée des vins étrangers. Il résulte de la statistique officielle, qu'environ neuf millions de litres de moût sont entrés en Suisse cet automne. Avec le correspondant de la « Revue Agricole », l'on se demande avec inquiétude si les tarifs exceptionnels accordés par les C. F. F. ont servi à transporter des moûts du pays, ou à favoriser les gros spéculateurs, qui se disent « les défenseurs du « libre échange ».

C'est dans le commerce des vins comme dans celui des blés: le producteur peut travailler à perte et périr, le sol passer dans la main des spéculateurs, tout cela est indifférent, pourvu que le commerce gagne et prospère. La production nationale est quantité négligeable, disent ces Messieurs, avant tout la liberté du commerce.

Si, dans quelques années les sacs de céréales attendent dans les greniers la vente, comme actuellement le vin dans les caves, pendant que les grands spéculateurs s'enrichissent, l'agriculture suisse sera bien près de sa ruine, et les adversaires du monopole des céréales pourront bien s'adresser d'amères reproches.

A côté de toutes ces questions politiques et économiques, l'on n'empêche pas la vie ordinaire de suivre son cours.

Lausanne, ville universitaire et ville d'éducation, perdrait son ancienne renommée si les arts, quel'qu'ils soient, ne brillaient pas à la première place.

Le temps nous manque aujourd'hui pour parler en détail de ces différentes manifestations artistiques et littéraires; nous y reviendrons dans une prochaine chronique.

*) Notre correspondant peut se tranquilliser. A condition que les socialistes et les agrariens ne mettent pas le bâton dans les roues, la question du blé, ainsi que l'a affirmé le Conseil fédéral, en 1924, trouvera une solution satisfaisante sans monopole.

**) M. C. semble ignorer que l'initiative assure aux producteurs la vente de leurs blés à un prix rémunérateur.

Canton du Valais

Un ouvrier tombe d'un pylone et se tue

(Inf. part.) Un ouvrier d'électricien domicilié à Sion et originaire de Berne, s'était rendu mardi à Bramois pour poser des câbles électriques. Comme il était monté sur un pylone et qu'un cheval tira le fil, le pylone se partagea soudain en deux et le malheureux jeune homme fut précipité sur le sol où il se brisa bras et jambes. Relevé tout ensanglanté, il fut conduit sans connaissance à l'hôpital de Sion. M. le Dr Pierre Dénéziat lui prodigua les premiers soins. Malheureusement, l'état du blessé était désespéré et il mourut ce matin dans la matinée. Il s'agit d'un nommé Bischof, 26 ans, qui prenait pension à la Maison Populaire, depuis quelques jours et qui vivait seul à Sion.

VERNAYAZ — Un bloc de rocher enfonce un bureau

Aux Usines électriques de la Lonza à Vernayaz, vendredi, un bloc de rocher se détachant de la montagne venait s'effondrer sur le bureau du chef d'usine, M. R., qui entra à ce moment, brisant câbles et réseaux et détruisant la paroi de ce bâtiment. C'est par un hasard providentiel que M. R. et son mécanicien, travaillant à peu de distance, n'ont pas été broyés sous ces décombres.

SUCCES

Sur les 120 candidats qui se sont présentés à l'examen d'apprentis-électriciens pour les C. F. F., sept seulement ont été reçus, parmi lesquels André Jules, d'Henri, de Sierre, auquel nous adressons nos félicitations.

SIERRE — Record de fécondité

Une femme de Sierre a eu d'un seul mariage 22 enfants, dont 20 garçons.

BINN — Le prix du pain

Dans la vallée de Binn, la commune natale de M. Walpen, le kilo de pain revient à 75 centimes.

Binn a voté le monopole par 34 voix contre 7.

MAGNOT — Société de Jeunesse

(Comm.) Sous les auspices de la Société de Jeunesse de Magnot, et à l'occasion de la fête patronale, il sera donné un grand bal le dimanche 26 courant, à la grande salle du Café de la Prairie. Pour qui connaît Magnot et ses charmes, il serait bien inutile de lui rappeler tous les plaisirs qu'on y trouve dans ce hameau enchanteur, d'autant plus que les

amateurs de la danse tourneront aux sons de l'Orchestre Gigolette, de Martigny, dont la réputation n'est plus à faire. Rendez-vous donc, nombreux à Magnot, dimanche prochain, vous passerez une journée délicieuse au milieu de la plus bienveillante jeunesse. (Voir aux annonces) L'union-Pépeau.

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

* M. le Chef du Département de l'Intérieur donne connaissance des résultats des votations du 5 décembre 1926.

Il en ressort que: 1. l'Arrêté fédéral portant addition à la Constitution fédérale d'un article 23 bis sur l'approvisionnement du pays en céréales (Monopole du blé) a été accepté dans le canton du Valais par 16931 oui contre 6550 non, mais rejeté dans l'ensemble de la Suisse par 371,000 non contre 365,000 oui.

2. Le Code de procédure pénale de la République et canton du Valais, du 30 janvier 1926, a été repoussé par 10,636 non contre 8547 acceptants, sur 20,674 votants présents et 35,004 citoyens habiles à voter;

3. la loi du 17 novembre 1925 abrogeant diverses procédures spéciales a été rejetée par 8323 non contre 8152 acceptants.

* Le Conseil d'Etat approuve:

1. Le texte d'une circulaire ordonnant, en conformité des dispositions de l'article 286 de la loi valaisanne d'application du C.C.S. l'exposition publique des divers documents concernant le Registre foncier de la commune de Champéry;

2. le tableau des distances entre le chef-lieu du Canton et Tes communes, établi par le Département de Justice et Police.

* Ensuite d'examen satisfaisants, il est accordé le diplôme d'avocat à M. le notaire Lager Werner, à Viège.

* Le Conseil d'Etat fait les promotions suivantes:

Sont promus au grade de major, les capitaines Carrut Robert, de Chamoson, à Martigny; Jost Lukas, d'Obergesteln, à Sion.

Sont promus au grade de capitaine, les premiers-lieutenants Clausen Alfred, de Mühlebach, à Brigue; Scheurer Ernest, d'Anet, à Sion; de Stockalper Gaston, à St-Maurice; Pellissier Maurice, de St-Maurice, à Bâle; Schmidt Erwin, de Lax, à Sion.

Sont promus au grade de premier-lieutenant, les lieutenants: de Torrenté Pierre, à Sion; Blötzer Johann, de Ferden, à Viège; Gross Joseph, de Salvan; Rong Pierre, d'Evole, à Vissoie.

Sont promus au grade de lieutenant, les caporaux Theler Johann, d'Ausserberg, à Zurich; Cretton Alphonse, de Martigny-Bourg, à Zurich; Héritier Marc, de Savièse; Pitteloud Isaac, des Agettes; Défayes André, de Martigny-Ville, à Genève; Walker Jean, de Ried-Moerel, à Lyss.

* M. Joseph Mottier, Président à St-Maurice, est désigné comme membre de la commission d'administration de l'entreprise chargée d'exécuter les travaux de remise du Rhône dans son ancien lit; Lavey.

* Sont nommés gardes-chasse, à partir du 1er janvier 1927, MM. Léger Edouard, à Fully; et Mayoraz Frédéric, à Hérensence.

* Le Conseil d'Etat décide de participer par une subvention de 30% du devis de frs. 400 aux travaux concernant l'exécution de la rosace prévue dans la réparation de la façade ouest de l'église de St-Théodule.

* MM. les Drs Otto Mistral, à Montana, et Giovanola, à Monthey, porteurs du diplôme fédéral, sont autorisés à pratiquer l'art médical dans le canton.

* Mlle Marie May, de Sarreyer, Bagnes et Mlle Adèle Morard, d'Ayent, sages-femmes diplômées de la maternité de Genève, sont autorisées à exercer leur profession dans le canton du Valais.

Le nouvel horaire

Voici les renseignements que nous fournit la Chambre de Commerce au sujet du nouvel horaire:

Le nombre des trains-omnibus reliant Lausanne avec Brigue ne sera pas modifié. Le Valais aura deux omnibus dans la matinée (Lausanne départ 5 h. 6 h. 50; Sion arr. 7.28; 9.08 (au lieu de 7.30; 10.02). Brigue arr. 8.55; 10.36 (au lieu de 0.05; 11.28). Les trois omnibus de l'après-midi partent de Lausanne à 10.30, 15.12, 18.45 arriveront à Brigue à 14.25, 19.15, 22.23 (au lieu de 15.28, 19.14, 24.) Le train 1376 (Sion dép. 13.15 au lieu de 14.00) aura correspondance avec le Loetschberg à 14 h. 34 (Berne arr. vers 17 h.). Le 1390 (Lausanne départ 17.10) s'arrêtera à St-Maurice (arr. 18.41); il ne sera plus prolongé jusqu'à Sion (actuellement Sion arr. 19.50). Pour compenser cette suppression, le Valais aura le 1392 (train accéléré jusqu'à St-Maurice) qui partira de Lausanne à 18.45, St-Maurice dép. 19.55; Martigny 20.20 Saxon 20.33; Sion 21.11; Sierre 21.33; Loèche 21.48; Viège 22.14; Brigue 22.23 arr. Ce train relèvera les correspondances de Genève et du 48 venant de Paris. Ainsi une revendication ancienne du Valais aura prouvé sa réalisation. Le dernier train-omnibus pour le Haut-Valais partira de Sion à 21.11 au lieu de 22.38.

Le nombre des trains directs desservant St-Maurice, Martigny, Sierre, Loèche, Viège ne sera pas modifié: le 38 (Lausanne dép. 8.20, Brigue arr. 10.55) a été retardé de 9 minutes, de même le 40 (Lausanne dép. 10.09 au lieu de 9.45, Brigue arr. 12.43 au lieu de 12.42). Cela aura pour effet que le 40 relèvera à Lausanne outre les correspondances de Genève et de Berne, celle de Bienne et de Neuchâtel (avec Bâle et Zurich). Le 44 aura une très bonne correspondance de Genève (dép. 12.38) et partira de Lausanne à 13.47 au lieu de 13.15 et sera à Brigue à 16.24 au lieu de 16.07. Il s'arrêtera en juillet et août le samedi, à Vernayaz (vers 15 h.) Le 32 Paris-Milan partira de Lausanne à 23.27 au

lieu de 23.00; ce retard permettra d'établir la correspondance déjà souvent demandée avec le 122 venant de Munich-Romanshorn et reliant Zurich (dép. 18.52) et Bâle (19.99) par Bienne avec le Valais (Sion arr. 0.43).

La décision de la Commission ferroviaire de prolonger le No 48 Paris-Lausanne (arrivée 17.30 et 18 h. 20) jusqu'à Brigue et de donner ainsi au Valais une correspondance intéressante a été prise en considération par la mise en marche du train 1392 (Lausanne dép. 18.45, Brigue arr. 22.23)

Dans la direction Brigue-Lausanne, il y aura deux trains-omnibus dans la matinée et deux dans l'après-midi. Le 1369 sera avancé et partira de Brigue à 6.20 au lieu de 6.50 et arrivera à Lausanne à 9.58 au lieu de 10.41 à Sion arr. à 7 h. 30) Les quatre trains ont été retardés (1871; Brigue dép. 10.00; Sion 11.15 (0.33; 10.56) 1377; Brigue dép. 13.15; Sion 14.40 (13.02, 14.39)

Le 1333 (St-Maurice dép. 6.10) sera remplacé par le premier train 1361 qui partira de Sion à 5.10 au lieu de 5.45; il aura correspondance avec le train direct 107 Neuchâtel-Bienne pour arriver à 12.20 ou à 12.32 à Bâle et à 12.57 à Zurich.

Le 1383 partira de Sion à 17.12 au lieu de 17.15. La demande de faire partir ce train de Brigue vers 15.47 relevant ainsi la correspondance du Lœtschberg n'a pas eu le succès voulu.

Le dernier train (1395) arrivera à Sion 11 minutes plus tôt (à 22.45 au lieu de 22.56) malgré la même heure (21.35) au départ de Brigue.

En ce qui concerne les trains directs Brigue-Lausanne, le Valais aura enfin son train direct matinal (No 33) qui partira de Brigue à 8.55 (Viège 9.04, Loèche 9.20, Sierre 9.32; Sion 0.47; Martigny 10.11; St-Maurice 10.30) pour arriver à Lausanne à 11.33 avec correspondances directes à Genève (arr. 12.46) à Bienne (13.36), à Berne (13.26).

Le train 35 Milan-Paris partira de Milan 15 minutes plus tôt, de Brigue à 11.20 (au lieu de 11.41), de Sion à 12.12 (au lieu de 12.44) pour être à Paris à 22.40, soit une heure plus tôt.

Les trains 37, 43, 45 MP. (Brigue dép. 14.37 (au lieu de 14.22); 19.54 (19.35); 20.30 (20.22); 20.58 (20.50) seront tous retardés sans cependant changer les heures de leur arrivée à Lausanne. Les correspondances à Lausanne avec Genève, Neuchâtel, Berne ne seront pas modifiées. De même les stations: Viège, Loèche, Sierre, Martigny, St-Maurice seront desservies par les directs qui circulent actuellement.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

Les 40 et 37 Lausanne-Milan et Milan-Lausanne sont des directs sans surtaxe, pour l'utilisation des autres directs, la surtaxe restera en vigueur.

Le train 39 Milan-Paris-Calais (Brigue dép. 17.21 (au lieu de 17.27) reste train de saison et circulera du 15 mai au 1er octobre 1927.

présentons nos sincères félicitations.

UNE BONNE NOUVELLE

Encouragé par la réussite de la causerie de M. l'abbé Mermet, le « Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion » se propose d'organiser d'autres. Nous sommes actuellement en pourparlers avec de bons conférenciers romands et tout permet de croire que nos démarches aboutiront.

M. Georges Volait, professeur de littérature française à Lausanne, a déjà promis ses concours. Très connu dans les milieux intellectuels de la capitale vaudoise, il entretiendra le public séduisant d'un sujet qu'il développera dans plusieurs villes avec succès: « Comment on entre à l'Académie française ». En sa compagnie, nous pénétrons dans les coulisses de la Coupole et vous verrez que ce voyage ne manquera ni d'imprévu ni d'intérêt. La jeunesse de la ville qui se passionne pour les questions littéraires, ne manquera pas de venir applaudir ce conférencier de qui qui est en même temps un érudit de valeur.

La date de cette soirée n'est pas encore fixée; ce sera pour le mois de janvier probablement. Si la population de la ville répond à notre appel, nous lui réserverons d'autres surprises, et nous entendrons ici les mêmes orateurs qu'à Lausanne.

Enfin, comme ce n'est pas une affaire que nous voulions entreprendre, le bénéfice de ces soirées sera versé intégralement au fonds de la grande salle. Ainsi nous précherons d'exemple, après avoir réclamé sur tous les tons un local convenable pour les manifestations importantes.

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Présidence: M. Kuntschen, président.

Police. — Sur le rapport du Tribunal de Police, le Conseil nomme M. Zimmermann Ls au Pont de Bramois, à titre provisoire et pour la durée d'une année, au poste d'agent de police.

Cycles. — Sur la proposition du Tribunal de Police, le Conseil décide de rappeler aux intéressés les dispositions suivantes du Règlement de Police et du Concordat intercantonal relative à la circulation des cycles.

Art. 58. — Tout cycle doit être muni d'une plaque de contrôle numérotée. Cette plaque devra être fixée d'une manière apparente, à l'arrière de la machine, parallèlement au guidon.

Art. 62. — Tout cycle doit être pourvu d'un appareil avertisseur, timbre, grelot, dont le son puisse s'entendre à 50 mètres.

Tout cycle doit être pourvu d'un frein à action rapide et sûre.

Dès la chute du jour, le cycle monté doit être muni à l'avant d'une lanterne allumée éclairant bien.

La circulation des cycles sur les trottoirs et, d'une façon générale, sur les chemins réservés aux piétons est formellement interdite.

Art. 65. — Il est interdit au cycliste en marche de lâcher le guidon ou les pédales. Il est interdit de monter à deux ou plusieurs personnes, sur des cycles ne comportant qu'une seule place.

La vitesse maximale des cycles dans le périmètre de la ville est fixée à 10 km. à l'heure.

Les contraventions constatées seront punies conformément aux dispositions légales en vigueur.

Egouts de St-Georges. — Le Vénérable Chapitre de Sion a fixé certaines conditions au sujet de la pose de la canalisation d'égouts à travers sa propriété aux Moulins.

Le Conseil les accepte sous réserve des droits découlant des textes légaux.

Viandes, dépôts. — Sur la proposition de la Commission de salubrité publique, le Conseil décide qu'à l'avenir, quiconque veut faire le colportage de la viande à Sion, est tenu un dépôt devra au préalable soumettre ce local à l'agrégation de l'autorité communale qui décidera après avoir entendu l'expert local.

Horaires. — Il est pris connaissance du

projet d'horaire pour 1927. Le Conseil décide de demander au Conseil d'Etat de bien vouloir intervenir en vue d'obtenir les améliorations suivantes: 1) le report autour de 8 h. des trains montant et descendant du matin figurant à l'avant-projet comme devant toucher Sion à 6 h. 45 (montant) et à 7 h. 36 (descendant), ces heures étant trop matinales.

Danse. — Consulté par le Bureau, le Conseil décide de ne plus autoriser la danse pendant l'Event.

Débts de boissons. — Sur la proposition de la Commission des débts de boissons, le Conseil autorise le transfert des concessions suivantes:

1) Café-restaurant du Grutti à M. Albert Wuest, à Sion; 2) Café du Pont à Uvrier à M. Joseph Gattlen, à Sion.

Emprunt. — Le Conseil ratifie le texte de l'acte additionnel de crédit passé avec la Banque cantonale pour l'emprunt de 1917.

Boîte aux lettres.

Les articles publiés sous cette rubrique le sont sous la seule responsabilité des correspondants

LE CONGÉ DE M. DELEZ

On nous prie d'insérer l'article suivant: Les motifs qui ont guidé la majorité du Conseil mixte de l'Hôpital seront donnés en temps opportun. Bien que le Conseil mixte soit souverain en matière de nomination, les citoyens pourront demander les renseignements qu'ils désirent lors de l'assemblée primaire.

Pour ne pas laisser l'opinion publique s'égarer, nous publierons dès aujourd'hui les décisions du Conseil mixte. Elles prouveront au public mal renseigné à dessein, que l'ancien directeur a été congédié avec raison, il y a 9 mois déjà.

Le Conseil mixte n'a donc pas commis l'acte brutal qu'on lui reproche.

Nous tenons à mettre sous les yeux des citoyens séduits les différentes décisions du conseil mixte.

Décision du 30 mars 1925: M. Délez sera avisé qu'il n'est directeur qu'à titre purement provisoire; décision prise sans opposition.

Décision du 30 mars 1926: D'un autre côté, M. Délez ayant à chaque instant menacé de donner sa démission, montrant ainsi un mécontentement et surtout un regret de quitter l'hôpital, la Commission est en droit d'en tirer argument.

La discussion se termina par la proposition de donner son congé à M. Délez le 31 décembre 1926, lui laissant toutefois la faculté de quitter l'hôpital dès qu'une situation lui serait offerte, moyennant congé de 15 jours.

Cette proposition est acceptée par 8 contre 3. Or, le Conseil mixte est composé de 10 conservateurs et 5 radicaux et le président ne vote pas.

Le Conseil mixte n'a donc pas commis l'acte brutal qu'on lui reproche.

Echos

Les Lausannois et le Charleston

A Lausanne, comme ailleurs, le Charleston est devenu l'une des danses à la mode. On reçoit alors des coups de pieds dans la salle de bal quand il y a beaucoup de monde et les demoiselles s'en plaignent. Aussi, une réaction commence-t-elle à se manifester. Les sociétés locales qui donnent leurs soirées dansantes défendent à leurs membres et invités de piffer le charleston et les couples qui passent outre sont priés de se retirer. Ainsi, peu à peu, l'on revient à une saine compréhension de l'art.

Qui a inventé la machine à faire dormir?

M. Guillaumon, l'inventeur de la machine à faire dormir, expérimentée avec succès à la clinique du Dr Berillon, vient de se voir intenter un curieux procès en contrefaçon.

Un inventeur d'appareil de même usage, M. Henry Bordeaux, prétend que l'idée de cet-

te invention lui appartient. Son appareil consiste en 350 feuilles de papier, environ, réunies ensemble sous une couverture de papier plus fort et munie, indifféremment d'ailleurs, de titres divers.

Ce procès se plaidera, paraît-il, à Paris. On ne sait encore pour lequel des deux adversaires plaidera l'éminent bâtonnier, Me Henri Robert. Lui-même ne le sait pas non plus. Il attend seulement, pour avoir une opinion, de savoir quel est celui des deux plaideurs qui lui donnera le plus d'argent. Ceux-ci se tiennent à cent sous près. La lutte se poursuit sans merci. Car Me Henri Robert ne dira merci que quand il aura encaissé l'argent.

Aux dernières nouvelles, le maréchal Joffre dormait profondément. Il n'a pu être interrogé.

Une bonne recette

En 1743, parut à la Haye un ouvrage singulier écrit par un sieur Goulet et intitulé: « L'Eloge de la Goutte ».

On y lit la recette suivante:

Un quarteron d'indifférence,

Autant de résolution

Vous nous ferez infusion

Avec le jus de patience;

Point de procès, force gaité,

Deux onces de société,

Avec deux dragmes d'exercice;

Point de souci ni d'avarice,

Trois bons grains de dévotion,

Point de nouvelle opinion;

Vous mêlez le tout ensemble

Pour en prendre, si bon vous semble

Autant le soir que le matin

Avec un doigt de fort bon vin;

Et verrez que cette pratique

Au médecin fera la nique.

Plus d'un patient se trouverait encore bien de cette recette, malgré qu'elle soit vieille de près de trois siècles.

Mais, qu'en pensent les médecins?

ÉTRANGER

L'EMPRUNT DU LITTORIO

Les journaux de Rome annoncent que la souscription à l'emprunt du Littorio atteignait à la fin de la semaine passée plus de deux milliards de lires, conversions non comprises.

UNE CUISINIÈRE RETROUVE LE DIAMANT ROSE DANS UNE POMME

Les journaux parisiens relatent les circonstances fortuites qui ont permis de retrouver le Diamant Rose qui avait été volé dans un musée de Paris.

L'un des individus, l'Alsacien Kauffer, dont on devait apprendre plus tard la participation au vol, descendit, le 10 décembre, dans un hôtel de Paris. Une nuit il ne rentra pas et, inquiète, la gérante fit déménager la chambre de Kauffer et mettre une lourde valise qui constituait son bagage, dans une réserve.

Dans la soirée, le jeune homme n'étant pas encore revenu, la gérante se résigna à croire qu'il était parti, s'inquiéta de la chambre et ouvrit la valise.

Elle y trouva quelques vêtements, du linge et, tout au fond de la manche d'un veston, une pomme, une belle pomme rouge et saine. Elle referma la valise et regagna la cuisine. Là elle s'aperçut qu'elle avait gardé la pomme dans sa main. La cuisinière, penchée sur ses casseroles, préparait de la compote. Sa patronne jeta le fruit sur la table et s'en fut. La cuisinière coupa la pomme. Le diamant rose était au milieu du fruit. Aux cris de la domestique, la gérante accourut, saisit la pierre précieuse, lui redonna, du revers de sa manche son éclat historique, et, la plaçant sur la table: « C'est le diamant

rose! » dit-elle.

Il se trouve que la gérante est la femme d'un inspecteur de police, qu'elle prévint immédiatement.

UNE VILLE DETRUITE

Suivant des informations reçues de la frontière de Colombie un tremblement de terre aurait détruit la ville de Carlosama. Le mont Cumbal serait entré en éruption. De fortes secousses sont signalées à Tulran où le président va se rendre. Aucune perte de vie n'est signalée.

CRISE FINANCIERE EN ANGLETERRE

Dans un interview, M. Robert Boothby, député conservateur et secrétaire parlementaire du chancelier de l'Echiquier, a exprimé l'opinion que certains pays étrangers semblent avoir le désir de saigner à blanc la Grande-Bretagne.

« L'Angleterre, a-t-il dit, n'a pas d'argent disponible et pourtant le seul but de certaines personnes est de lui en enlever le plus qu'elles peuvent. Les Etats-Unis, entre autres ont insisté pour le remboursement sou par sou des sommes que nous leur avons empruntées pour aider nos alliés pendant la guerre ».

Il a ajouté: « Personnellement, je ne préconiserai plus maintenant l'octroi d'emprunts à une nation étrangère quelconque, car notre pays vient de traverser la période la plus difficile de son histoire et il a besoin de tout l'argent qu'il possède et même plus pour ses propres besoins ».

Commune de Sion

AVIS

ENLEVEMENT DE LA NEIGE SUR LES TROTTOIRS

A l'entrée de l'hiver, il est rappelé au public les dispositions suivantes du Règlement de Police communale:

Art. 26. — En temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis ou non bâtis dans le périmètre de la Ville, sont tenus de faire immédiatement enlever la neige devant ces immeubles, piquer la glace et l'amonceler.

Art. 27. — Cette obligation incombe entièrement à celui qui occupe le rez-de-chaussée ou le premier étage habité et à ce défaut au propriétaire de l'immeuble.

Il est à remarquer que la neige doit être enlevée immédiatement, même les dimanches et jours de fête, afin que les trottoirs offrent toujours une voie facile et agréable.

Sion, le 20 décembre 1926.

Le Service de Police communale.

Le plus beau choix

de Fondants et Chocolats

Poulets, Dindes, Oies, Canards de Bresse

de Sépibus Frères, Sion Tél. 274

CHANGE A VUE

	(Cours moyen)	22 décembre
Paris	20,70	20,90
Berlin	123.—	123,50
Milan	23,10	23,30
Londres	25,05	25,15
New-York	5,15	5,19
Vienne	72,90	73,30

Chronique Locale.

DISTINCTION

On nous écrit: Une Commission spéciale, convoquée sur l'initiative de l'Association suisse des Conseils d'apprentissage et de protection des apprentis, s'est réunie à Berne, le samedi 18 courant, en vue d'élaborer un nouveau programme d'action pour le développement de l'apprentissage et de l'orientation professionnelle.

Assistaient à cette séance, outre le Comité central de l'Association précitée, les délégués de l'Union Suisse des Arts et Métiers, de l'Union syndicale suisse, du Groupement des Inspecteurs d'apprentissage.

L'Association des Officiers suisses du travail avait délégué M. W. Amez-Droz, de Sion, qui il y a déjà quelques mois, a été nommé membre de son Comité directeur, pour une période de trois ans.

Cette distinction fait grand honneur aux talents et qualités de ce dernier et nous lui

Confiserie - Pâtisserie

Tea-Room

Mme V^{ve} Ch. Keller, Sion

Téléphone 182

Bel assortiment dans tous les articles de fêtes

Grand choix de bonbonnières garnies de fondants fins

Articles pour arbres de Noël

Pâtes d'amandes et petits fours sont de première fraîcheur, leur fabrication se faisant au dernier moment

GATEAUX EN TOUS GENRES

Séduisants — Moka — Millefeuille — Biscuits — Pithivieu

Vol-au-vent — Pâtes froides et chauds

Zwiebacks recommandés

Chaque jour Pâtisseries fraîches et variées

Spécialités appréciées

Grand choix de Confiserie

Truffes — Rochers — Caramels mous. Marrons Glacés — Fruits confits

BOUCHERIE CHEVALINE CABALLUS

Renens près Lausanne

A titre de réclame: Viande fraîche et de tout 1er choix, désossée, au prix de: Rôti 1er choix, le kg. fr. 2,40 Rôti, 2me choix, le kg. fr. 2.— Quartier de derrière k. fr. 1,50 Quartier de devant le kg. f. 1.— A partir de 10 k. expédie franco L. Rieban.

A vendre

sous le Scex, à Sion, une propriété de 2000 m2 environ. Place à bâtir. Pour renseignements s'adr. à Emile ROSSIER, Agence d'Affaires à Sion.

Voulez-vous imposer par une bonne réclame

Adressez-vous aux ANNONCES-SUISSES S. A. Grand-Pont, SION, Grand-Pont En face de la Grande-Fontaine

Dames

Retards, Conseils discrets par Casa Dara, Rive 430. Genève

MESDAMES

Les retards sont guéris par la méthode NALBAN, pharmacien. CASE STAND, GENEVE. DISCRETION

Noël

Un petit meuble est toujours agréable

Jardinières plusieurs modèles

Tables à ouvrage — Prie-Dieu — Sellettes

petites tables, etc.

A. FASOLI, meubles, place du Midi, Sion

Maison Zoni

A la même adresse: à vendre faute de place 3 coiffeuses (glace ovale) bureau dame, armoire, mélange un lavabo marbre monté glace biseauté noyer, un lavabo commode, 4 tiroirs noyer, une armoire à glace noyer, 2 armoire à deux portes noyer, 1 secrétaire, 3 tables rondes, 2 tables de nuit, 1 petite table carrée, 2 tables machine à écrire, divers petits meubles.

Boucherie Neuenschwander

Avenue du Mail 17 — GENEVE

Téléphone Stand 19,94

Expédie par retour du courrier:

Bœuf à rôti le kg. fr. 2,60

Bœuf à bouillir » » 2,20

Cuisse ou derrière pour saler » » 2,20

Viande désossée pr. saucisse, le kg. fr. 2,20

Graisse de rognon » » 1,50

Se recommande:

Cartes de visite en tous genres à l'Imprimerie Cassler, Sion

Magnot - Café de la Prairie

Dimanche 26 Décembre

Grand Bal

Organisé par la Société de Jeunesse

Orchestre Gigolette — Jazz-band

INVITATION CORDIALE

Boucherie Jos. DUC

Rue du Rhône — SION — Téléphone 55

Marchandises de 1er choix

Bœuf — Veau — Porc — Mouton

Prix très modérés par quartiers pour saler

Se recommande.

Maison importante de la place demande

Apprenti

pour le 1er janvier 1927. Adresser offres détaillées sous chiffres A 1927 à Case postale 14309, Sion.



**Hôteliers,
Restaurateurs,
Cafetiers et
Particuliers**

N'oubliez pas que vous pouvez trouver chez
Tél. 284 I. MULLER, vins, Sion Tél. 284
de très bons vins blancs et rouges étrangers ordinaires, ainsi que des spécialités des Grands
Vins Français en fûts et en bouteilles à des prix avantageux.

Echantillons sur demande

Se recommande: I. MULLER

**Pendant les Fêtes
de Noël**

Beau choix de biscuits
Chocolats fins et fondants
Articles de Noël
Oranges et mandarines
Noix, noisettes, amandes
Figs, dattes et raisins secs

E. EXQUIS, Epicerie - Sion
Grand-Pont Téléphone 44

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE
M. Dayer**
Grand-Pont SION Téléphone 43

Viandes de 1er choix
Charcuterie fine :: Cervelas :: Schübli
Wienerlis :: Salamettis :: Saucissons
Vente exclusive de lard du pays
fumé et frais salé

Se recommande

Vins
ouverts Rouge et Blanc

Asti	le lit. frs. 2.-
Lambrusco	» » 1,40
Allicante	» » 1,20
Rouge français extra	» » 1,20
Malaga	» » 2,50
Blanc nouveau	» » 1,10
Blanc vieux	» » 1.-

Spécialités Vins de choix
Italien, Français et du pays

LS. SARTORETTI, dépositaire
Rue du Rhône SION

Pendant les fêtes de Noël
vous trouverez chez
Joseph Jacquier
Boulangerie — Pâtisserie



Torches de toute 1re qualité
Croissants feuilletés —:— Zwiebacks
Bâtonnets au beurre de 1er choix

**Fleurs coupées
Oeillets, Mimosa, Fruits
Oranges — Banane**



Ch. Meckert
Horticulteur
SION

Boulangerie
LOUIS ROUGE
Grand-Pont — SION — Grand-Pont

Noël **Nouvel-An**

TORCHES - TRESSSES - ZWIEBACKS
Gâteaux aux fruits
Spécialité: Petits-pains et croissants
Pains de régime

Ouvert le dimanche de 7 1/2 h. à 8 1/2 h.

Café des Alpes
Place du Midi Téléphone 108

SPECIALITE EN VINS DE 1er CHOIX

Malvoisie, Dôle, Dôle Blanche, Fondant
Tranches, Fondue, Râolette, Salaison
Thé — Café — Pâtisserie

A l'Orchestion les dernières nouveautés
du jour

Se recommande: Ed. Reynard.

U. Leyat - Sion
Rue du Gd-Pont
près de la Grande Fontaine



du 6 au 31 décembre
10% de rabais

sur nos prix déjà exceptionnellement a-
vantageux. Coutellerie en acier inoxid-
able et en écrins tous genres. Couverts
de table, Orfèvrerie, Articles fantaisie,
Manicules, etc., etc.

— Voyez nos vitrines et étalages —

Pour les fêtes

Grand choix de biscuits
Bonbons :
Chocolats

PARC AVICOLE
DESLARZES et VERNAY, SION
Rue de Conthey, Rue de Lausanne, Avenue de la Gare

Thés
Fruits secs, oranges, mandarines
Mélange spécial de cafés pr. fêtes
eto.

Téléphone 3,66 Téléphone 3,66
„Au Gourmet“
Charcuterie et Comestibles
Grand-Pont — SION — Grand-Pont




Spécialités dressées en hors d'oeuvres
et portées à domicile

VOLAILLE ET CANARD DE BRESSE
marchandise surfine

Saumure toute préparée pour salaison
de ménage


ŒUFS — BEURRE — CONSERVES

**CHARCUTERIE
BOUCHERIE
MAURICE ROSSIER**
Rue de Conthey SION Tél. 85



**VEAU
PORC
BOEUF
MOUTON**
Expéditions rapides

Pendant les Fêtes de Noël
vous trouverez chez



Alex. ELSIG, Père
boulangerie

Torches au beurre
Croissants feuilletés
Bâtonnets de 1er choix

Pour les fêtes de Noël


Beau et nombreux choix de:
Biscuits, bonbons chocolats fins et fon-
dants, oranges et mandarines, noix,
noisettes, amandes, figes, dattes, fruits
secs. — Articles pour arbres de Noël

EPICERIE FINE
V^{VE} ZANOLI
Grand-Pont Téléphone 360

**Au Magasin de Primeurs
Schroeter**
Rue de Conthey — SION

Grand choix de légumes de saison
Dattes et figes en boîtes et au détail
Oranges — Mandarines — Noisettes
Noix — Chocolats — Œufs — Fromage
On porte à domicile. Se recommande

Joignez l'utile
à l'agréable !
et comme



Cadeau de Noël

offrez une machine à coudre
„électrique“
Dernier cri —:— Simplicité même
Grand choix de tous genres de machines
à coudre
à l'AGENCE AGRICOLE
DELALOYE & JOLIAT, Sion

**Pendant les fêtes
de Noël**

AU MAGASIN DE PRIMEURS
Jules Wuest
Rue de Conthey — SION — Tél. 374



Grand choix de fleurs coupées et en pots
Légumes et primeurs
— Fruits du Midi —

Attention

Pour avoir une bonne machine à coudre à
bon marché, adressez-vous chez
Pierre Stalder
Mécanicien, Marchand de fers, Sion, Gd-Pont

Assortiment de machines pour famille, cou-
rière, tailleur et cordonnier, etc. Facilités de
paiement. Fourniture complète pour machi-
nes. Vente, échange de vieilles machines.
Atelier de réparations pour tous systèmes
de machines à coudre. Se recommande.

Boulangerie - Confiserie
Joseph Imsand, Sion
— Rue du Rhône —

Spécialités de croissants et petits pains
Zwieback et Gougelopf
Gâteaux en tous genres

Rabais par quantité

Magasin ouvert pendant les fêtes de Noël et
Nouvel-An —:— Expédition par poste
Service à domicile **Tél. 233**